

# L'agglutination de l'article dans les mots patois [2ème partie]

Autor(en): **Tappolet, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1903)**

Heft 2

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-237085>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le tuilier qui vient après lui est très pauvre. On lui fait don de *sablon*<sup>72</sup> et le conseil lui accorde une aumône de 4 florins parce que son enfant s'est *rompu*<sup>73</sup> en coupant du bois. Il est aussi nommé garde de la forêt de Gourze et dénonce en cette qualité le 'challottiaux'<sup>74</sup> des Duboux, qui a pris des *rancs*<sup>75</sup>, et des fagots et le garçon de noble Chalon, qui prenait du *cleyron*<sup>76</sup>. Il gage aussi un *viouge*<sup>77</sup> au domestique de Jacques Richard, qui a été vu *chapplant*<sup>78</sup> un tronc de *cleron*<sup>76</sup>. Comme tuilier, sa fabrication laisse à désirer ; il est accusé d'avoir voulu 'adviller'<sup>79</sup> la *thiolle*<sup>81</sup> et deux 'idoynes'<sup>80</sup> sont chargés de le surveiller. Il n'est maintenu en fonctions qu'à condition d' 'hesmender'<sup>81</sup> le dommage.

H. VORUZ.

---

<sup>72</sup> sable, pat. *sabylon*. — <sup>73</sup> fait une hernie, pat. *sè rontrə, rontu*. — <sup>74</sup> (?) — <sup>75</sup> grosse branche, rondin, pat. *ran*. — <sup>76</sup> bois d'éclaircie, pat. *klyèron*. — <sup>77</sup> serpe, patois *vyòdzə*. — <sup>78</sup> couper, mettre en petits morceaux, pat. *tsaplya*. — <sup>79</sup> avilir, faire de qualité inférieure. — <sup>80</sup> personnes expertes. — <sup>81</sup> amender, réparer.

---

## L'AGGLUTINATION DE L'ARTICLE

### DANS LES MOTS PATOIS



#### II

Nous arrivons aux cas moins nombreux où une partie seulement de l'article s'est détachée, pour se souder au substantif que cet article avait l'habitude de précéder. On peut distinguer quatre cas d'agglutination de ce genre :

1. *l'aglan*, « le gland, » où le singulier de l'article a été le point de départ ; 2. *l'écorne*, pour « la corne, » et 3. *le zoiseau*, pour « l'oiseau, » où le pluriel de l'article a produit l'agglutination ; enfin 4. *le nabit*, pour « l'habit, » où s'est ajouté l'élément consonantique de l'article indéfini.

1. Type : *aglan*.

1. Le mot *aglan* est particulièrement intéressant, d'abord parce que c'est une des rares formes agglutinées qui nous soient attestées dans l'ancienne langue, en provençal et en français, ensuite parce qu'elle occupe un domaine géographique très étendu. Nous la retrouvons, en effet, de la Catalogne jusque dans les dialectes franco-provençaux, et en outre en Lorraine, dans le Morvan, le Berry, le Poitou, le Bas-Maine<sup>1</sup>. L'*a* initial de ce mot étonne au premier moment, et on a eu recours, pour l'expliquer, au grec *ἄκλος*, « gland mangeable » et au gothique *akran*, « fruit. » Mais c'est sans aucun doute simplement le latin *glans* qui est à la base de la forme *aglan*. Le mot était féminin en latin et conserve ce genre en roman. On a dit *la glan*, *una glan*, et de là, par l'agglutination de l'*a* final de l'article, on a tiré la forme *aglan*. L'emploi dominant du mot au singulier s'explique par sa valeur collective : *de la gland*, comme : de la feuille, du raisin, etc.

Quant au passage de *alyan* au masculin, que nous constatons dans toute la Suisse romande, de même qu'en lyonnais et en lorrain, il est dû sans doute à l'absence de terminaison féminine et a été facilité par la présence d'une voyelle à l'initiale. Le français présente plusieurs exemples de changements analogues.

Le Jura bernois, ici comme dans bien des cas, se sépare des autres cantons romands et fait usage d'une forme non agglutinée *yin*, du genre masculin.

Les autres exemples sont d'un usage très local :

2. *l'aləson*, s. f., « la leçon, » dans les patois vaudois et neuchâtelois. On dit par exemple : *vein dere ten' alesson!* « viens dire ta leçon<sup>2</sup> ! » ou : *totès sortès d'alessons*<sup>3</sup>.

3. *l'amaron*, s. m., « le marron, » cf. *amarrūni*, « marronnier. » Je m'explique cette forme curieuse de la façon suivante :

<sup>1</sup> Voir A. Thomas, *Mélanges d'étymologie française*, p. 10. —  
<sup>2</sup> Cité par Cornu, *Romania* VII, p. 109. — <sup>3</sup> *Conteur vaudois*, 1895, n° 1.

on disait autrefois *lo maron*, puis le mot devient féminin sous l'influence du synonyme *tsatanye*, d'où *la maron* et, par agglutination, *l'amaron*.

4. *l'aluetta, aluvetta*, s. f., « la lulette, » (Vaud). Le mot est particulièrement intéressant en ce qu'il est doublement agglutiné: *uvitta* > *uetta, l'uetta, luetta, la luetta, l'aluetta*.

5. *l'èsôt'*, s. f., pour *lè sôt'*, « abri contre la pluie; » on dit par exemple *inn èsôt* à Charmoille (Jura bernois). Le mot est tiré du verbe *su(b)stare*.

Enfin un exemple masculin:

6. *l'òstan*, pour *lò stan*, « le stand de tir » (Blonay et Pays-d'Enhaut). On dit à Blonay: *on-n-òstan*.

Nous passons à l'agglutination ayant pour base le pluriel de l'article.

## 2. Type: les écornes.

Les patois de la Suisse romande semblent particulièrement riches en exemples de ce genre. Ce qui caractérise ces mots, c'est qu'ils expriment tous, ou presque tous, une idée de pluralité; ce sont des *pluralia tantum*, comme dit la grammaire latine, dont une bonne partie désignent des objets ou instruments se composant de deux éléments, comme les cornes, les narines, les ciseaux, les tenailles, la balance.

1. *écorne*, forme courante du Jura bernois. On disait d'abord: sing. *lè kouən'*, plur. *lé kouən'*. Puis le pluriel étant d'un emploi extrêmement fréquent, on a pris ce pluriel de forme pour un singulier de sens (cp. *la* balance, *le* pantalon, etc.), et on est arrivé à dire *èn'ékouən'*, « une corne, » *dé kō d'ékouən'*, « des coups de corne, » *in bou d'ékouən'*, « un bout, un tronçon de corne. » Même dans les dérivés il y a la prosthèse: *lè-z-ékouènat'* « les petites cornes. » La forme agglutinée n'a cependant pas remplacé partout la forme régulière, qu'on trouve encore, par exemple, dans la formulette enfantine: *kouən də buə, kouən də vətch*, etc. « corne de bœuf, corne de vache, » etc. On emploie aussi communément: *lè kouən'* pour désigner la corne comme

substance, ce qui confirme notre hypothèse que *ékouan* est un ancien pluriel. Le proverbe : *pu véy la bòk, pu dur l'ékouan*, « plus le bouc est vieux, plus la corne est dure, » semble cependant indiquer que la distinction n'est pas toujours strictement observée.

2. *èpilyon*, pour *pilyon*, « cils, » est attesté pour la Gruyère (Fribourg).

3. *lou-z-ənari*, « les narines, » à Leysin (Vaud), exemple douteux.

4. *les éforces*, « ciseaux (à tondre les moutons), » pour *les forces*, du latin *forpices*, cf. l'italien *le forbici*. Le mot est répandu dans presque toute la Suisse romande, et tout particulièrement vivant dans le Jura bernois : *éfouach'* en Ajoie<sup>1</sup>.

5. *les étenailles*, « les tenailles, » dans les cantons de Fribourg, de Neuchâtel et de Genève.

6. *les ébalances*, « les balances; » Vallée de Joux, Gros-de-Vaud; Crémise (Jura bernois).

Termes collectifs proprement dits :

7. *les égrā*, « escalier, » pour *lé grā*, du latin *gradus*, « marche, » mot courant dans toute la Suisse romande, ainsi qu'en Savoie, etc. — Bridel donne même *édegra*, s. m. « escalier, degré, » qui est à *degra* ce que *égrā* est à *grā*.

8. *les élouyes*, « galeries des maisons rustiques, » pour *lé louyè*, du vieux haut allemand *laubja*, en français « loge. » *élouyè* est neuchâtelois.

9. *les ébouatons*, s. m. pl., « étable à porc, » pour *les bouatons*, mot vaudois. Pour le pluriel, comparez « les écuries, » en allemand « die Stallungen. »

Les trois mots suivants désignent un état maladif, qui se fait sentir par des accès répétés :

10. *les époints*, s. m. pl., « les points, la pleurésie, » Ormonts, Valais et ailleurs.

<sup>1</sup> L'agglutination semble avoir déjà existé en ancien français, où on trouve *efforges*, s. f. pl. « tenailles. »

11. *les étours*, s. m. pl., pour « les tours, le tournis, » (maladie du bétail) mot vaudois et neuchâtelois. Dans le parler neuchâtelois, *j'ai les étours* signifie « la tête me tourne. »

12. *les éfrissons*, s. m. pl., pour « les frissons, refroidissement, » mot qui m'est attesté pour le district de Grandson, pour le Pays d'Enhaut et pour la montagne neuchâteloise.

Enfin nous avons encore :

13. *les écrevasses*, s. f. pl., pour « les crevasses, gerçures de la peau. » *lez ékrévasé*, à Vaulion (Vaud).

14. *éyâjard*, pour « les lézardes, lézard, » dans le Jura bernois (Sornetan et Crémine).

15. *éflyèyi*, pour *flyèyi*, « fléau, » se rencontre dans la Broie (Fribourg), et dans plusieurs patois valaisans.

16. *ékramana*, s. f., pour *kramana*, « froid rigoureux, » à Le Mont (Vaud). Je dérive le pluriel *lé kramané*, d'où *l'ékramané*, du sens de « tourbillon de neige, » qu'indique Bridel, p. 216.

E. TAPPOLET.



## TEXTE



### Les Fées de Grand'Combe.

CONTE POPULAIRE EN PATOIS D'ÉVOLÈNE (VALAIS).

*Èn oun' tein lè fāyè lè-j-abatāvoun' in la nouḍra koumouna.  
Lè-j-ounè lè rèstāvoun' èmpè lè freinzè dei byényo, lè-j-ātrè  
èmpè lè bouatè dei chès<sup>1</sup> è kakounè èmpè dè tòch kə lè fajan'*

## TRADUCTION

Jadis, les fées habitaient dans notre commune. Les unes logeaient dans les crevasses des glaciers, les autres dans les fissures des rochers et quelques-unes dans des tours qu'elles